

# DOSSIER DE PRESSE

## Initiative Marne Pays Rémois



*Cérémonie de remise de chèques – 2 décembre 2019*

**Initiative Marne Pays Rémois**  
5 rue des Marmouzets . 51722 REIMS Cedex  
03 26 89 50 66  
contact@initiative-paysremois.fr  
www.initiative-paysremois.fr

MEMBRE DE

**Initiative**  
france

## SOMMAIRE

Initiative Marne Pays Rémois : Le soutien à ceux qui osent .....	p. 3
Suivi et accompagnement des bénéficiaires de prêts .....	p. 5
Historique.....	p. 6

## Initiative Marne Pays Rémois : Le soutien à ceux qui osent

**Initiative Marne Pays Rémois** est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises par l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets. En plus d'un soutien financier, Initiative Marne Pays Rémois accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé. Ce suivi permet de rompre « l'isolement » si néfaste aux Créateurs/Repreneurs d'entreprises et permet ainsi d'améliorer leur chance de réussite.

Depuis sa création, **Initiative Marne Pays Rémois** c'est :

- **926** dossiers examinés par le Comité d'Agrément
- **723** prêts accordés pour un montant total de **6,85 millions d'€**
- Un taux de pérennité de **80 %** à 3 ans
- **1840** emplois créés ou maintenus

### Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises en cours de création ou créées depuis moins de 7 ans et les entreprises en cours de reprise ou reprises depuis moins de 7 ans.

### Zone d'intervention

Le bassin d'emploi de Reims composé des cantons de Reims, Beine-Nauroy, Bourgogne, Fismes, Verzy, Ville-en-Tardenois, Billy-le-Grand et Vaudemange.

### Caractéristiques du prêt

- ❖ Prêt personnel sans intérêts ni caution
- ❖ Montant compris entre 3 000 et 23 000 "
- ❖ Durée du prêt variable de 3 à 5 ans
- ❖ Différé de remboursement possible de 6 mois maximum

### Conditions d'éligibilité

- ❖ Implantation de l'entreprise sur une commune du Grand Reims
- ❖ Prêt bancaire obligatoire

### Modalités d'attribution

Si les conditions sont remplies, le porteur de projet remplit un dossier de demande de prêt en ligne.

La décision d'attribution du prêt sera prise par le Comité d'Agrément après étude du dossier et rencontre avec le porteur de projet.

### Comité d'Agrément

Il se réunit une à deux fois par mois et étudie 5 dossiers maximum par session.

Il est composé de chefs d'entreprises, banquiers, experts comptables, représentants des chambres consulaires, assureurs et de bénévoles.

### Parrainage

En complément du prêt d'honneur, le Comité d'Agrément peut proposer un parrainage au créateur ou repreneur.

Le parrain, choisi en concertation avec le créateur, est chargé du suivi de l'entreprise.

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, **Initiative Marne Pays Rémois** c'est :*

- **160** premiers contacts
- **200** entretiens individuels
- **79** dossiers examinés par le Comité d'Agrément
- **60** prêts accordés pour un montant total de **466 000 €** dont :
  - 30 créations, 14 reprises et 8 développements
- **177** emplois créés ou maintenus

## Suivi et accompagnement des bénéficiaires de prêts

L'association Initiative Marne Pays Rémois a pour objet d'accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises par le biais d'un financement et d'un suivi personnalisé.

Nous souhaitons vraiment être efficaces sur ce domaine pour renforcer les liens avec les bénéficiaires. Ces derniers « n'osent pas » toujours faire état de leurs difficultés. C'est pourquoi nous avons mis en place des sessions de rencontre entre créateurs / repreneurs pour qu'ils puissent échanger librement sur leur nouveau métier de chef d'entreprise. Le partage des connaissances, des expériences, la solidarité aussi sont les principaux moteurs de ces rencontres.

Une ancienne bénéficiaire de prêt, Myriam CHOLET . société GBE Majuscule, se propose pour être l'animatrice de ce club. La première réunion a eu lieu le 10 septembre 2012.

Un thème est proposé à chaque réunion : « je développe mes ventes », « les fournisseurs », « je me fais connaître », « je développe mon réseau »

## Historique

### 1998

18 septembre : Assemblée Générale constitutive.

Déclaration de l'Association à la sous-préfecture de REIMS.

Première réunion du Conseil d'Administration avec pour ordre du jour la détermination du mode de fonctionnement, la constitution du Comité d'Agrément, le choix du commissaire aux comptes.

Premier Comité d'Agrément (7 dossiers étudiés et 4 acceptés).

### 1999

Adhésion à la convention FRANCE INITIATIVE.

Agrément fiscal obtenu.

L'animation de REIMS INITIATIVE est assurée pour moitié par la Pépinière d'Entreprises et pour l'autre moitié par la Direction de l'économie de la Ville de Reims. Ouverture d'un bureau à la Pépinière d'Entreprises Farman.

### 2001

L'accès au prêt d'honneur est élargi aux reprises d'entreprises.

### 2003

REIMS INITIATIVE est qualifié norme AFNOR NF X50-771.

### 2004

Guy BRABANT, en charge d'autres fonctions, met fin à son mandat de Président.

Antoine RENARD est nommé Président.

Pierre DUGUIT prend la Présidence du Comité d'Agrément en remplacement d'Antoine RENARD.

### 2008

Mise en place de la nouvelle communication et du nouveau logo :



## 2009

Antoine RENARD met fin à son mandat de Président.

Bernard PERFETTI est nommé Président.

Francis DELETTRE prend la Présidence du Comité d'Agrément en remplacement de Pierre DUGUIT.

Labellisation NACRE.

## 2010

Mise en place de la Newsletter en partenariat avec la Pépinière d'Entreprises.

## 2012

Mise en place du Club de Créateurs en partenariat avec la Pépinière d'Entreprises. Le club est animé par Myriam CHOLET, une ancienne bénéficiaire de prêt.

Lancement de l'opération de marrainage avec Créer au Féminin et l'association Femmes Chefs d'entreprises. L'opération va durer un an.

Reims Initiative devient Initiative Marne Pays Rémois.

## 2013

Mise en place des réunions de déblocage : le président remet directement leurs chèques aux bénéficiaires de prêt et en profite pour rappeler le fonctionnement de l'association et la provenance des fonds.

Le règlement intérieur évolue : le prêt développement est désormais accessible aux entreprises de moins de 5 ans (contre 3 ans auparavant).

## 2014

Audit qualité Initiative France : renouvellement de la qualification.

## 2015

Déménagement au Reims Business Hub suite à la fermeture de la Pépinière d'Entreprises qui hébergeait l'association depuis sa création.

Élargissement des critères d'éligibilité suite aux consignes d'Initiative France : l'association intervient désormais sur tous les secteurs d'activité, le apport personnel des porteurs de projet n'est plus une obligation.

Lancement du nouveau site Internet : <http://www.initiative-paysremois.fr>

Création de la page Facebook : <https://www.facebook.com/initiativepaysremois>

## 2016

Création de la nouvelle coordination Régionale Initiative Grand Est.

## 2017

Fin du dispositif NACRE

Suite au départ en retraite de Francis DELETTRE, deux nouveaux présidents de comité d'agrément ont été désignés : il s'agit de Yvan LOUVEL et Annie ABRAHAM.

## 2018

Conventionnement Be EST : nouveau dispositif Régional qui remplace NACRE et ENVOL.

Bernard PERFETTI met fin à son mandat de Président.

Christian DUPIRE est nommé Président.

Le règlement intérieur évolue : le prêt développement est désormais accessible aux entreprises de moins de 7 ans (contre 5 ans auparavant).

## 2019

Christian DUPIRE met fin à son mandat de Président.

Patrick LEGROS est nommé Président.